

La fin de l'année scolaire coïncide avec le début de l'été et des travaux réalisés chaque année au sein des deux écoles de Tresses :

- à l'école élémentaire, la deuxième tranche des travaux de toitures et d'avant toit, restructuration et rénovation des sanitaires et salle des enseignants, locaux de rangements, acquisition mobilier d'une classe, révision des postes informatiques.
- à l'école maternelle : entretien du préfabriqué APS.

Et la préparation de la rentrée scolaire se poursuit avec la mise en place des services municipaux de transport et de cantines.

Il faut rappeler que les dépenses à la charge des familles restent faibles. Le budget municipal 2017 consacré aux affaires scolaires et périscolaires est de 1 133 097 €.

A côté des dépenses obligatoires de la commune [articles L212-4 et L212-5 du Code de l'Éducation], la municipalité finance par choix des dépenses non obligatoires : sorties

scolaires, des spectacles, l'accueil et les activités périscolaires, le matériel scolaire, l'acquisition des tableaux numériques et la cantine.

Une inconnue perdue pour la rentrée 2018 : quid de la décision de l'inspection d'académie de l'Education nationale sur l'hypothèse d'une ouverture de classe à l'école maternelle ? Les effectifs de rentrée scolaire 2018 sont chargés (alors qu'en 2017 ils étaient en baisse), mais cette décision d'une 7^{ème} classe à la maternelle ne relève pas des élus.

L'enjeu scolaire dépasse le seul cadre de la réglementation et de la législation. Les maires savent la nécessité de mettre tous les moyens pour faire de l'école le "plus bel atout" d'un territoire. Ils savent aussi que cette responsabilité est partagée avec les enseignants et les familles.

C'est pourquoi tout au long de l'année, nous organisons des réunions de concertation

avec les acteurs de l'école : réunion sur la cantine scolaire, réunion du comité de pilotage des rythmes scolaires, sondages, réunion d'information sur les projets de rénovations, bilan annuel avec la FCPE,...

Nous privilégions également le dialogue avec les parties prenantes sur notre projet de restructuration et d'agrandissement de l'école maternelle programmée pour 2020. Le grand investissement est à l'étude dans le cadre d'une convention d'aménagement avec le Conseil Départemental et le programme est en cours.

Soyez sûrs que les élus de Tresses Ensemble ne considèrent pas leurs écoles comme une charge, mais comme une chance !

Les élus de «Tresses Ensemble»
www.tressesensemble.blogspot.fr
[https://www.facebook.com/tresses.ensemble.](https://www.facebook.com/tresses.ensemble)